

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 juin 2022

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le vingt-neuf juin deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	9	
- votants :	9	
Convocation en date du :		Présents : BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, FORISSIER Johan, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain
24 juin 2022		Absents excusés : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BONNEFOND Vincent, RODAMEL Karine, TISSEUR Fabienne
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : FORISSIER Johan
24 juin 2022		

N° 2022D507	PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU POTABLE – ANNEE 2021
--------------------	--------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités responsables d'un service d'eau ou d'assainissement doivent présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité de ces services publics.

Monsieur Gilbert FOUGERE, conseiller municipal, donne lecture du rapport annuel 2021 d'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY), délégué du service.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

ADOpte le rapport annuel 2021 d'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY).

CHARGE M. le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la Mairie.

ROZIER EN DONZY, le 06/07/2022

Signé : le Maire, Didier BERNE

